

MOTION PRESENTEE AU CA DU COLLEGE JEAN ROSTAND

le 2.02.2017

par les personnels enseignants et de Vie scolaire SNES-FSU et sympathisants, et soutenue par les représentants des agents, ceux des parents et par les élus de la Ville de Thouars et du Conseil départemental.

C'est avec regret bien que sans surprise que, lors de l'étude de la DGH affectée à notre établissement, nous avons pris connaissance de la suppression d'un poste de professeur des écoles de l'EGPA. Au vu des effectifs prévus, il ne pouvait en être autrement.

Or cette situation soulève certaines interrogations, auxquelles la rencontre pourtant cordiale et constructive avec Mme Clisson, représentante du DASEN, n'a pas permis de répondre clairement.

Notre établissement est classé REP et Thouars bénéficie d'un programme de Politique de la Ville. Nous venons d'autre part d'ouvrir une deuxième ULIS. Il nous semble donc étonnant de constater que le nombre de dossiers constitués pour la CDOEA soit en baisse et que le nombre d'élèves orientés vers l'EGPA soit seulement de 50 % des dossiers constitués (plus de 20 dossiers déposés pour la rentrée 2016 pour 11 affectations ; 24 dossiers pour la rentrée 2017 pour 11 affectations prévues par le Rectorat). Le nombre d'élèves en grande difficulté sur notre territoire et dans notre établissement apparaît pourtant toujours aussi conséquent.

Nous, enseignants du collège Jean Rostand, toutes unités pédagogiques confondues, nous inquiétons de l'avenir du traitement de la difficulté dans notre établissement.

Il nous semble que chaque unité pédagogique garde sa raison d'être, dans le souci de faire avancer tous les élèves, sans stigmatisation ni négation de leurs difficultés. Nous sommes conscients de la nécessité d'œuvrer ensemble, en utilisant au mieux la complémentarité de nos compétences spécifiques respectives, à la réussite de tous nos élèves. Chacune de ces unités (ULIS, EGPA et « Enseignement général ») dispose de compétences à même d'apporter des éléments de réponse en vue de cette réussite.

Il semble évident que nos métiers sont amenés à évoluer pour prendre en charge les difficultés diverses de nos élèves, dans le cadre du service public auquel nous appartenons. Mais nous souhaitons que ce soit dans l'intérêt des élèves, avec une formation adéquate et avec une discussion ouverte, transparente et cohérente de la part de notre institution.

Nous demandons donc de pouvoir poursuivre et approfondir la réflexion sur le sujet avec les services de la Direction Académique et plus largement si nécessaire avec ceux du Rectorat.